

**Ecosystèmes I**

**UE 23**

**CATEGORIE :** AGRONOMIQUE                      **SECTION :** Gestion de l'Environnement Urbain

**OPTION :**

**Année :** BLOC 2

**Acronyme :** GEU22ECO1

**Langues d'enseignement :** Français

**Coordonnées du service :** HELdB - CAMPUS CERIA  
Bâtiment 4C - 1er étage  
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

**Enseignant responsable :** YANNICK MWAPE –yannick.mwape@cnldb.be

**Autre(s) enseignant(s) de l'UE :**

**Nombre d'heures :** 45 h

**Nombre de crédits :** 5 ECTS (Facteur de pondération)

**Niveau du cycle :**

**Période :** Q2

**Cadre européen de certification :** Niveau 6

**Liste des UE pré requises :** Néant

**Liste des UE co requises :** Néant

**Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :**

Cours obligatoire dans le programme.



**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en **Gestion de l'Environnement Urbain** est capable de :

- 1. Élaborer, individuellement ou en groupe, sur base de l'analyse d'informations scientifiques ou techniques des documents didactiques ou des fiches techniques relatives à des produits ou services de la profession**
- 2. Communiquer, individuellement ou en groupe, le contenu d'une fiche technique et/ou d'un document scientifique relatif à la gestion de l'environnement urbain, de manière attractive, interactive et adaptée à un public cible**
- 3. Adapter ses propositions sur base des expériences acquises, des informations relatives à des domaines variés (technologiques, économiques, sociétaux...) et en faisant preuve de réflexivité**
- 4. Faire preuve d'esprit critique dans les travaux de gestion de l'environnement urbain qu'il présente, individuellement ou en groupe**
- 5. Repérer et comprendre, au travers d'études de cas, le rôle de chaque acteur impliqué dans les problématiques environnementales. Rédiger une procédure de gestion de dossier environnemental**
- 7. Poser le diagnostic d'un site urbain, sur base d'une analyse critériée permettant la planification et la réalisation d'un projet d'aménagement, et le présenter sous forme visuelle**
- 8. Résoudre une problématique urbaine dans une perspective de développement durable, sur base d'un recueil de données administratives, règlementaires et environnementales**
- 9. Proposer et argumenter, individuellement ou en groupe, des solutions d'améliorations d'un espace urbain préalablement analysé, en tenant compte des facteurs environnementaux qui y sont associés**

**Autres connaissances ou compétences prérequisés :**

**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Etude des écosystèmes et de leurs évolutions :**

Les différents thèmes abordés auront pour finalité de permettre aux étudiants de développer les compétences techniques mais aussi l'esprit critique nécessaires aux fonctions de professionnel.

**Contenu :**

- La biodiversité : panorama générale de la diversité du monde vivant,
- Les principaux enjeux environnementaux,
- Biodiversité et sociétés : éthique et biologie de la conservation
- La sensibilisation environnementale et l'éducation à l'environnement

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Etude des écosystèmes et de leurs évolutions :**

**Visites sur le terrain, exposés magistraux, recherches personnelles et de groupe**

**Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :**

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session				
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral	
Etude des écosystèmes et de leurs évolutions	45	5	100%	0%	50%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	0%	50%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

**L'évaluation consiste en un examen orale sur base des connaissances théoriques et d'un dossier constitué à partir des activités réalisées durant le cours.**

Justifier la NR en 2de session :

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

**Informations complémentaires :**

///

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Etude des écosystèmes et de leurs évolutions**, l'étudiant est capable de :

- Disposer d'une vue générale de la biodiversité animale et végétale,
- Comprendre en quoi consistent les principaux enjeux et les menaces majeures qui pèsent sur la biodiversité,
- Envisager les aspects éthiques et techniques liés à la problématique de la biologie de la conservation.
- Considérer les interactions entre la biodiversité, la stabilité des écosystèmes et les sociétés.
- Communiquer des notions scientifiques à un public non averti.

**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Etude des écosystèmes et de leurs évolutions :**

Notes de cours, syllabus

**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Etude des écosystèmes et de leurs évolutions :**

- Christian Lévêque, Jean-Claude Mounolou, Biodiversité, Dynamique biologique et conservation, 2<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris 2008 .
- Christian Lévêque, l'Ecologie, de l'écosystème à la biosphère, aux éditions Dunod, Paris 2001.